

Move2Digital

REGION SUD

Présentation du dispositif

Accélérer sa transformation numérique pour renforcer sa compétitivité.

Le Programme Move2Digital de la Région, en partenariat avec la Commission Européenne et la Métropole Aix-Marseille-Provence, soutient les entreprises dans l'adoption de technologies stratégiques telles que l'Intelligence Artificielle (IA), l'Internet des objets et la cybersécurité, pour garantir une transition digitale réussie.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce dispositif concerne les PME autonomes au sens de la réglementation européenne dont le siège social ou l'établissement est situé en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

— Critères d'éligibilité

Les PME doivent être à jour de leurs cotisations sociales et fiscales.

En revanche, elles ne doivent pas être en difficulté au sens de la réglementation de l'Union européenne et ne pas se trouver en procédure de redressement ou liquidation judiciaire (à l'exception des entreprises dont le Tribunal de commerce a validé un plan de continuation).

Quel est le déroulement de l'accompagnement ?

Composé d'un réseau d'experts, le Digital Innovation Hub Move2Digital accompagne les entreprises à toutes les étapes de leur digitalisation et quelle que soit leur maturité en IA, IoT et cybersécurité.

Du besoin jusqu'à la mise œuvre, Move2Digital met à disposition un portefeuille complet de services et d'expertises :

- l'évaluation des besoins, des opportunités de transformation digitale et élaboration d'un plan de transformation,
- l'audit du projet de transformation digitale,
- la réalisation de prototypes pour les projets,
- la définition de solutions adaptées,
- la mise en relation des fournisseurs de solutions digitales et d'experts de confiance,
- la coordination de projet,
- la recherche de co-financements publics et privés pour la réalisation de projet de transformation digitale,
- l'accès à des programmes de formation adaptés et création de parcours à la carte,
- l'accompagnement au recrutement et à la définition des compétences clefs nécessaires au développement de l'entreprise

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Ce programme offre un ensemble de services pour évaluer la maturité digitale des entreprises, tester les technologies avant d'investir et de bénéficier de programmes d'accompagnement pris en charge à 100% ou à un coût réduit selon les services.

Il est co-financé par la Région Sud, la Commission Européenne et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Pour bénéficier d'un accompagnement, les entreprises candidates sont invitées à compléter le [formulaire de contact](#).

Un conseiller les contactera rapidement pour évaluer leurs besoins et les guider dans leur transformation numérique.

Organisme

REGION SUD

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 MARSEILLE cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 57
Télécopie : 04 91 57 55 96